

Bachelor Responsable d'Affaires en Immobilier

Session 2024-2025

Campus MONTALEMBERT

• PUBLIC

- Etudiants (Le RAI en apprentissage est accessible aux jeunes jusqu'à l'âge de 29 ans.)
(des dérogations sont possibles pour les personnes en situation de handicap et les sportifs de haut niveau)
 - Salariés (reconversion, promotion)
 - Demandeurs d'emplois



• PRÉREQUIS

Bac + 2 validé* (120 crédits ECTS) ou Bac suivi de 5 années d'expérience dans le secteur tertiaire
(*Autre profil : contactez-nous)



• MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Passage de tests d'entrée
 - Dossier de candidature et entretien
- Délais : article L.6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. »

• OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Réussir son intégration dans le secteur immobilier pour exercer le métier de négociateur immobilier.
Faire preuve d'initiative et d'autonomie pour pouvoir ainsi évoluer vers des fonctions à responsabilité

- Négociateur immobilier
- Conseiller commercial
- Agent immobilier
- Responsable d'affaires en immobilier

Fiche RNCP n°36662
Délivrée par ECORIS le
01/07/2022
[RNCP36662-
Responsable d'affaires
en immobilier - France](http://RNCP36662-Responsable-d'affaires-en-immobilier-France)
[Compétences
\(francecompetences.fr\)](http://Compétences-francecompetences.fr)

• PERSPECTIVES POST-FORMATION

Entrée dans la vie active ou poursuite d'études vers des titres de niveau 7 dans les secteurs juridiques et commerciaux.

• MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours dispensés en face à face alternant des apports théoriques et des exercices pratiques.
L'équipe pédagogique est composée d'enseignants et de professionnels diplômés.

• RYTHME DE LA FORMATION

Alternance (apprentissage ou professionnalisation) formation initiale possible. Les cours se déroulent en présentiel sur un rythme 2 jours/ 3 jours.



ORGANISATION DE LA FORMATION

• MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôles en cours de formation (épreuves écrites et orales) et partiels en fin de semestres, avec remise de bulletins de notes et appréciation de l'équipe pédagogique. Le stagiaire reçoit une fiche bilan d'évaluation des compétences et des savoirs par matière à l'issue de chaque semestre. Tout au long de son parcours pédagogique, l'étudiant élabore un projet personnel qui fait l'objet d'un mémoire et d'une soutenance devant un jury de professionnels

Le programme est découpé en blocs de compétences. Chaque bloc peut être réalisé et validé de façon autonome et indépendante.

Bloc1 -Réalisation d'une activité de transaction ou de gestion immobilière dans le respect des règles de droit

Bloc2-Accompagnement et optimisation fiscale du patrimoine immobilier d'un client

Bloc3 - Développement commercial et management d'une équipe au sein d'une agence immobilière

Bloc4- Option à définir lors de l'inscription

L'examen se déroule alors sous forme ponctuelle. La moyenne à chaque bloc permet l'obtention du diplôme. Modalités d'accès à la validation par bloc à voir avec le centre de formation en lien avec Ecoris

• VALIDATION

A l'issue de la formation vous êtes titulaire du titre:

Responsable d'Affaires en Immobilier

➔ <https://www.ecoris.com/>

reconnu par l'Etat niveau 6 (Bac +3) Code diplôme : 26X31302 Code RNCP : RNCP36662

• NOMBRE DE PARTICIPANTS

Nous avons une capacité de 16 alternants.

• TARIFS DE LA FORMATION

Article L6211-1 « la formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Prix de vente est de 7110 euros.

Selon le décret n° 2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage »

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap)

Le reste à charge pour l'entreprise qui accueille

l'apprenti est à 0 euro.

Article L6227-6 « Les personnes morales mentionnées à l'article L. 6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent... »

• DURÉE DE LA FORMATION

Le bachelor se déroule du 09/09/2024 au 31/08/2025 (soit 599h de formation).

• ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap : le campus adapte les moyens de la prestation aux besoins du candidat.

Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Service handicap du CFA Jean Bosco :
07.87.14.25.31 ou handicap@cfajeanbosco.fr

• TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION *



*Issus de la consolidation des enquêtes réalisées sur l'action, année 2022-2023 (formation ouverte en sept 22)

• VALEUR AJOUTÉE:

Le campus Montalembert dispose d'un hébergement réservé aux apprentis du pôle supérieur pour les périodes de formation.
Il dispose également d'un point écoute pour nos jeunes.



COORDONNÉES

UFA MONTALEMBERT
1 BOULEVARD MALGRAS
80600 DOULLENS

Responsable : inauwynck@montalembert.net
Assistante : mcadiergues@montalembert.net
Contact : 07 50 01 45 37

EXPERT MISE EN RELATION SERVICE DÉVELOPPEMENT CFA DU SECTEUR :
Sophia Jandos
Jandos.s@cfajeanbosco.fr